mai 2016

## SOMMAIRE

Histoires et légendes p 2 p 3 Mot du maire Vie des associations p 4 p 5 Portrait d'un Conliègeois p 6-7 Votre commune p 8-9 Actu p 10 Le saviez-vous Agenda p 11 Etat civil p 11 p 12 Conliège pratique



Directeur de la publication

Editour

Mairie de Conliène

Créatio

Studio graphique C2U - 03 84 43 24 70



## HISTOIRES ET LÉGENDES

## Marcel Bondon dernier survivant de la rafle du 11 juillet 1944



Il était le dernier Conliégeois à avoir été arrêté le 11 juillet 1944 lors de la rafle qui devait marquer notre cité.

**Marcel Bondon** s'est éteint le 3 décembre 2015 à Jassigny en région parisienne, dans sa 96ème année.

Ce 11 juillet 1944, alors qu'une belle journée s'annonce, vers 4h30, des envahisseurs frappent aux portes de la Rue Haute. La veille dans l'après-midi, un déta-

chement de la 157<sup>ème</sup> colonne allemande de l'armée Wlassov sème la terreur sur son passage et fait halte à Conliège.

Ces hommes sont tirés du lit et rassemblés à la chapelle Notre-Dame de Lorette; les plus âgés sont libérés, les jeunes sont regroupés sur la place de la mairie.

Et c'est ainsi que **25** conliégeois sont embarqués, puis après un parcours chaotique, regroupés à Bourg avec d'autres prisonniers.

Seulement 5 d'entre eux reverront le clocher du village : René Buffet, Paul Gallet, Fernand Hugonnet, Roger Remond et Marcel Bondon.

Ils sont partis vers l'inconnu vers Compiègne au camp de Royallieu l'un des principaux camps de transit de France. Près de 45 000 personnes y ont été acheminées : internés politiques, résistants, pour beaucoup communistes, civils russes ou américains et juifs déportés, soumis au travail forcé et aux mauvais traitements, près de la moitié décède pendant le transport ou dans les camps.

Dans la soirée du 28 juillet 1944, ils sont embarqués à destination de Neuengamme dans des wagons à bestiaux. Les déportés y passent trois nuits dans des conditions inimaginables. Ce convoi est composé de 1652 hommes dont 1036 décèderont en déportation.

Mais ce ne fut rien encore.

Commence alors la lente et longue chaîne de déshumanisation, qui conduira les déportés aux portes de l'enfer.

Au camp de Neuengamme au sud-est de Hambourg, entre 1939 et 1945, plus de 100 000 déportés passèrent de 28 nationalités différentes, dont 13 000 français. 600 seulement sont rentrés.

Marcel, comme ses camarades fut transféré en « Kommando » véritable camp de travail où il devient un simple numéro : le 40 892.

Il subit les maltraitances des kapos, les coups, l'absence totale d'hygiène, la sous alimentation, les appels interminables quelque soit le temps.

Marcel fut libéré le 2 mai 1945 puis rapatrié en France. Le 13 juin 1945, il transite par l'hôtel Lutétia à Paris transformé en centre d'accueil et d'enregistrement des rescapés des camps, pour un retour à Conliège le 20 juin 1945.



Mur des rescapés, hôtel Lutétia, Paris

Marcel était membre de l'Amicale Régionale Franc-comtoise de Neuengamme ainsi que de l'Amicale Nationale. Il était Chevalier de l'Ordre National du Mérite et Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Ses obsèques ont été célébrées le 11 décembre 2015 à l'église Notre-Dame de l'Assomption du Raincy (93).

Merci à **Pascal Hugonnet** Président de L'Amicale Régionale Franche-Comté de Neuengamme pour ce récit.



C'est une nouvelle version du bulletin municipal que vous avez entre les mains. En effet une nouvelle équipe pilotée par Alice Bénichou-Cordellier conseillère municipale a pris en charge la rédaction du bulletin.

Je tiens à remercier **Jean-Louis Le-marchal** qui depuis 2008 avait créé et confectionné le bulletin municipal et qui a réalisé un travail remarquable.

Après les ignobles attentats terroristes des 7 et 8 janvier dans les locaux de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher et la tuerie du Bataclan le 13 novembre où 130 jeunes et moins jeunes se sont fait assassiner, c'est Bruxelles qui à son tour, est victime de ce terrorisme aveugle et barbare.

Je tiens à témoigner toute ma compassion aux victimes et à leur famille. Il faut plus que jamais continuer à vivre ensemble, rester unis sans faire d'amalgame et continuer à respecter les valeurs de la République Française :

## Liberté, Égalité, Fraternité.

Face à une telle barbarie qui s'attaque aux fondements mêmes de notre démocratie, seuls l'unité nationale et le développement de la culture peuvent combattre le fanatisme, l'obscurantisme et la folie.

Le «bien vivre ensemble» nous le défendons à Conliège grâce à une vingtaine d'associations qui œuvrent dans le domaine social culturel, ou sportif. Merci à eux.

L'École de Conliège a vu l'arrivée d'un nouveau professeur des écoles en maternelle, il s'agit de Laurence Wiel. Je tiens à remercier toute l'équipe pédagogique pour la qualité et l'implication démontrées dans la réalisation de leur tâche difficile mais passionnante, celle de la formation et de l'éducation de nos enfants.

Par ailleurs les TAP (temps d'activités

## **MOT DU MAIRE**

périscolaires) mise en place par la commune se sont poursuivis à la plus grande satisfaction des enfants et des parents : initiation à la musique, échecs, théâtre, athlétisme, tennis de table, arts plastiques, zumba, basket, yoga, encadrés par des intervenants diplômés.

C'est pour cette qualité d'enseignement que la municipalité se bat pour conserver son école qui est toujours menacée d'un regroupement avec Perrigny par l'Inspection Académique.

Mais tant que les enfants sont heureux, les parents satisfaits, les enseignants motivés, nous nous battrons pour la garder.

Concernant l'Ermitage, je déplore comme vous cet incendie criminel qui est venu détruire un des fleurons de notre patrimoine. Je sais pouvoir compter sur l'association de l'ermitage et son Président Patrick Verguet pour reconstruire ce bâtiment à l'identique grâce aux nombreux dons que nous recevons chaque jour et à la couverture des assurances. Le projet de rénovation est d'ores et déjà lancé.

## Projets 2016

Nous poursuivrons les travaux de remplacement des luminaires défectueux ou qui ne sont plus aux normes et installerons l'éclairage public dans le parking Bolard.

Nous effectuerons les travaux prévus quartier de Bellevue : profilage de la route pour améliorer l'écoulement pluvial et remplacement de la bande de roulement.

L'année 2016 sera celle de la réflexion concernant l'avenir de l'immeuble Bolard (ex établissement Gandelin).

Un gros dossier sera ouvert également dans le cadre du projet ADAP, celui de la mise aux normes d'accessibilité de nos bâtiments communaux : mairie, salle des fêtes, etc. Nous avons adopté le projet qui fixe les règles en matière d'accessibilité pour les six ans à venir.

J'ai par ailleurs une pensée pour **Dominique Pernot,** notre secrétaire de Mairie qui se remet doucement de son accident du 13 octobre 2015 et qui reprendra son service prochainement. Je lui souhaite un prompt rétablissement. Merci à notre **équipe d'employés municipaux** qui chaque jour au secrétariat de mairie, à l'école ou à l'agence postale communale effectue également un travail de qualité au bénéfice des habitants.

Un merci particulier à Georges Morel,

le responsable des services techniques. Par ses connaissances professionnelles et son engagement personnel, il a su donner ses lettres de noblesse à ce métier si difficile et si varié. Georges a émis le souhait de nous



quitter le 1<sup>er</sup> mai 2016 pour aller dans un coin du monde où il y a plus de soleil, de ciel bleu et de mer.

Nous le remercions pour toutes les tâches accomplies depuis son arrivée en 2008 et nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle vie. Il sera remplacé par Fabien Vivert à compter du 2 mai 2016

Un nouveau projet d' aménagement de la côte de Montaigu nous a été présenté. Est-ce un projet de plus pour nous faire patienter ? Nous le saurons rapidement...ou pas.

Le site internet de Conliège a été « relooké », vous pourrez le découvrir bientôt et vous inscrire à la newsletter pour recevoir régulièrement des informations de la municipalité sur www.conliege.fr. Nouveauté : une application mobile que vous pourrez télécharger sur votre portable sera bientôt disponible. Vous recevrez ainsi en direct sur votre téléphone toutes les infos municipales.

La commune de Conliège est et doit rester un lieu du «bien vivre ensemble».
Comme le disait Martin Luther-King:
«Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots.»

En cette période trouble et troublée nous devons plus que jamais apprendre à nous respecter et à faire respecter les lois de la République. Liberté, Égalité, Fraternité auxquelles je rajouterai Laïcité ne sont pas de vains mots et ils prennent aujourd'hui toutes leurs valeurs!

Roger Rey

## VIE DES ASSOCIATIONS DE CONLIÈGE

## Conliège en musique

# www.nouiba.jimdo.com NOUIBA

## Les 16 et 18 juin 2016 ne manquez pas Conliège en Musique!

Cette année encore, la traditionnelle fête de la musique d Conliège nous promet de belles surprises.

Si le programme n'est pas encore complètement arrêté, les organisateurs sont déjà sur le pont! Recherche de sponsors, réservation des groupes, logistique, plus de 20 bénévoles travaillent pour faire de cet événement une réussite. Un grand merci à eux.

Merci également à l'Association des Amis de la Percée, pour son soutien et pour la décoration de notre village à cette occa-

Sur 2 jours, près de 250 musiciens et chanteurs animeront les rues de notre village, pour le plus grand plaisir d'un public maintenant fidèle, sachant apprécier les conditions d'accueil dans les différents lieux ouverts pour l'occasion.



Un premier concert est programmé à l'Eglise le jeudi 16 Juin à 20h 30 avec le Choeur et l'Orchestre de Chambre du Conservatoire.

Les concerts du samedi 18 au soir sont également programmés : en première partie « Les Zaricots », musique Cajun ainsi qu'une formation issue de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne, le groupe « Nouiba ».

Il nous fera découvrir le chaabi, style de musique populaire du Maghreb, issu de la musique arabo-andalouse. Une belle soirée en perspective! Gageons, que, comme en 2015, le beau temps soit au rendez-vous!





## PORTRAIT D'UN CONLIÈGEOIS

## Le Docteur Boisson, une figure de Conliège.

Le **Docteur Boisson**, alias René Boisson, a exercé 35 ans à Conliège, de 1955 à 1990. Une carrière complète passée au service des habitants de Conliège et des environs qui laisse forcément des traces dans la mémoire des habitants.

Né le 15 décembre 1925 à Lyon, dans la célèbre presqu'île entre Saône et Rhône, le jeune Boisson a passé son baccalauréat pendant la deuxième guerre mondiale et entreprit, sans hésiter, ses études de médecine dans la foulée. Sauf qu'à cette époque la préparation à médecine se faisait en deux années en Faculté des Sciences. Il a donc fallu commencer par là, avant la Fac de Médecine.

Au cours de ses études, le futur médecin fait ses deux ans «d'internat» à Lons-le-Saunier sous la direction des Docteurs Charton et Romand Monnier qui eux-mêmes ont laissé des souvenirs dans le chef-lieu du département. Le choix du lieu de son «internat», n'est pas tout à fait un hasard car le jeune lyonnais, futur médecin, était déjà un habitué du Jura dans lequel il venait assez régulièrement visiter de la famille. Moments de détente qui lui ont donné le goût de la nature. De la pêche par exemple.

En 1955, **René Boisson** soutient à Lyon sa «thèse» de médecine générale sur le thème des fractures de skieur, diplôme qui l'autorise à ouvrir un cabinet. Il trouve à s'installer à Conliège en septembre de la même année, rue Neuve. Trois ans plus tard, en 1958, il déplacera son cabinet au numéro 1 de la rue Haute.

Il exercera donc encore pendant 32 ans à Conliège, jusqu'à la fin mars 1990. Deux enfants – une fille médecin, un fils ingénieur -, 4 petits enfants et 2 arrières petits enfants ont aujourd'hui agrandi la famille Boisson. Famille qui décidément s'accroche au métier, car une petite fille est également médecin.

Le docteur Boisson a parcouru la campagne autour de Conliège par tous les temps, à une époque dépourvue de téléphone portable, d'internet et de carte électronique de sécurité sociale. Dans les années soixante, pour contacter son «secréta-



riat», en l'occurrence son épouse Marie-Thérèse, le Docteur Boisson devait trouver un bureau de poste ou une cabine téléphonique «à monnaie». Un certain nombre de Conliégeois se souviennent de ces moments où, par la force des choses, on savait faire sans la technologie d'aujourd'hui. Manifestement, le Docteur Boisson ne demande pas de compassion pour avoir partagé les mêmes difficultés et il ne semble pas non plus en éprouver de nostalgie particulière.

Il n'empêche que chacun d'entre nous sait ce que pouvait offrir un «médecin de campagne» dans les années soixante. Une ligne de reconnaissance, ici, ne me paraît donc pas superflue : merci à lui, et, à travers lui, à ceux qui veillent sur notre santé, notamment à ses successeurs à Conliège.

Avec nous, le **docteur Boisson**, l'œil pétillant, du haut de ses 90 ans passés, a évoqué «l'évolution énorme de la science médicale et de la biologie», l'invention du scanner, du doppler, de l'IRM, etc. et l'espoir qu'on peut mettre dans les progrès de la médecine et de la science en général.

Mais le mieux encore est de lui donner la parole : voici ce qu'il nous – vous – réservait :

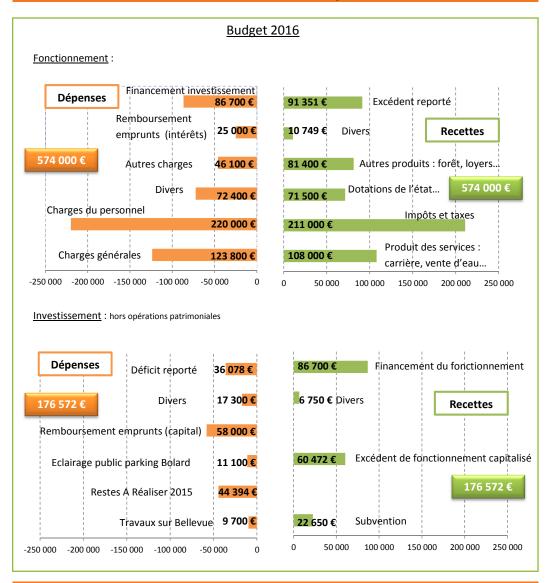
«A tous les Conliégeois qui m'ont bien accueillis, je veux simplement dire «merci». J'ai essayé de vous soigner de mon mieux, utilisant les compétences de la médecine de mon époque. Ainsi, inconsciemment, se tissaient des liens solides car c'était une partie de votre vie qui s'implantait très fort dans la mienne.

Encore un grand merci à chacun, et à tous une très bonne santé.»

## **VOTRE COMMUNE**

## Une meilleure santé financière pour la commune

Ce nouveau budget adopté par le conseil municipal du 31 mars 2016 a été construit sur les bases d'une meilleure santé financière. La CAF (Capacité d'autofinancement) brute couvre le remboursement en capital de l'emprunt, et permet également d'auto financer les dépenses d'investissements 2016 (pas d'emprunts). Le ratio de surendettement de la commune, bien que raisonnable, baisse ainsi mécaniquement



## Sécurisation du village

Une nouvelle réflexion sur la sécurité dans la traversé du village a été menée avec l'aide des services de la direction départementale du territoire et des routes ; Aux entrées, côté Revigny et Croix de Mission, la DDT préconise de faire ralentir les véhicules avec des aménagements de type bandes rugueuses et marquages «résine», des bandes en axe pour réduire la largeur de la chaussée. Au centre, depuis le restaurant 11/7 jusqu'aux écoles, un véritable secteur 30 km/h devrait être mis en place ; de même que l'installation d'un plateau et de chicanes. L'objectif est que cette zone soit identifiée comme un véritable « cœur de village », où le piéton a toute sa place. Le regroupement des arrêts bus est également proposé;



La rue Haute est aussi concernée -surtout le haut de la rue- par les vitesses non adaptées, notamment aux heures de pointe pour les usagers des villages du plateau qui empruntent quotidiennement cette voie. Des aménagements type «plateaux Berlinois» ou ralentisseurs pourraient être posés.

L'ensemble de ces propositions sera étudié par la commune.

## École

## Quoi de neuf à l'école?

La Directrice **Emilie Coiffier,** a temporairement pris congé, dans l'attente d'un heureux événement. Elle sera de retour en septembre pour une nouvelle rentrée scolaire. Sa remplaçante, Sandrine Volet, a pris ses fonctions juste après les vacances de février.

### Les TAP

Après s'être initiés au Yoga pendant l'hiver, les élèves de l'école de Conliège peuvent, avec l'arrivée du printemps, se défouler en pratiquant la zumba ou le basket ball. La commune de Conliège est fortement mobilisée pour l'organisation de ces Temps d'Activité Périscolaires, animés par des intervenants diplômés.

Pour cette année scolaire, les activités proposées sont très variées : arts plastiques, échecs, musique, zumba, yoga, basket-ball, foot ou encore éveil corporel.

Les enfants sont répartis en trois groupes de façon à ce que chacun participe à toutes les activités.

Ces temps d'activité périscolaires seront reconduits pour la prochaine rentrée scolaire.

## Conliège à l'heure de l'accessibilité

L'Ad'AP ou Agenda d'Accessibilité Programmée est obligatoire pour tous les propriétaires ou exploitants d'établissements recevant du public.

Ainsi, afin de répondre aux attentes légitimes des personnes à mobilité réduite, la commune prévoit d'engager un certain nombre de travaux pour faciliter l'accès à la mairie, à l'école, à l'agence Postale ou à la salle des fêtes.

En 2016, toute personne à mobilité réduite aura la possibilité d'être recue au rez-de-chaussée de la

mairie, à la salle des pompes, où un æ « secrétariat bis » sera installé.

L'accès à l'agence postale sera lui aussi facilité et la boîte aux lettres installée à hauteur réglementaire. Certains sites comme la salle des fêtes devront être rénovés en profondeur. Les travaux tiendront compte à la fois de l'accessibilité, de la performance énergétique, et de la sécurité incendie. Ils nécessiteront des investissements plus importants de la part de la commune et sont programmés pour 2020/2021.



## 20 nichoirs pour oiseaux et 5 abris à insectes sur l'esplanade de la gare



La raréfaction des sites de nidification naturelle peut constituer un obstacle important à la reproduction des oiseaux nicheurs, certains en effet parviennent difficilement à trouver l'endroit idéal à l'abri des prédateurs (arbres creux coupés, vieux bâtiments rénovés, vergers abandonnés).

Pour les aider et remédier à cette problématique, Georges notre employé communal en collaboration avec la commission projets, a eu l'idée de fabriquer 20 nichoirs adaptés.

Une espèce peut être maintenue grâce à cette seule action.

Les oiseaux n'étant pas les seuls hôtes de la nature, les insectes utiles ne seront pas oubliés. La fabrication de 5 abris favorisera la biodiversité locale en attirant des insectes bénéfiques, auxiliaires précieux pour la lutte contre les parasites, pour l'équilibre de la chaîne alimentaire et la pollinisation.

Un partenariat a été mis en place entre la Commune de Conliège, le lycée professionnel Le Corbusier et Jura Nature Environnement. Ce dernier réalisera cet été avec des étudiants en BTS gestion et protection de la nature, un inventaire des oiseaux vivant dans les haies, murgers et bosquets de notre commune. Ils participeront à la réalisation de plaquettes signalétiques informatives complétant l'installation de ces abris.

Les enfants de l'école primaire ont peint ces abris dans le style Mondrian, pionnier de la peinture abstraite. Ils ont reproduit sur les abris son langage pictural géométrique et structuré, utilisant des formes rectangulaires aux couleurs primaires, rouge, jaune, bleu et noir.

Les enfants se rendront à pieds jusqu'à l'esplanade de la gare sur l'aire de la voie verte, pour installer les nichoirs.

Les parents souhaitant les accompagner sont les bienvenus.

Rendez-vous le 29 avril à 13H30 dans la cour de l'école primaire.

Un beau projet écologique, pédagogique, multi générationnel qui suscitera, n'en doutons pas, l'intérêt des randonneurs, petits et grands, tous soucieux de préserver notre belle nature et son équilibre en protégeant ses oiseaux et ses insectes!

## **ACTU**

## ASSOCIATION CONTRACTOR L'ERMITAGE

Association loi 1901
Objectifs:
Sauvegarde du Patrimoine
de l'Ermitage
en respect de la Protection
de la Nature et de l'Environnement
Siège social: Mairie 39570 Conliège

## L'Ermitage

## L'association l'Ermitage aura 20 ans le 16 avril 2016

Nous aurions dû fêter cela, mais des personnes malveillantes en ont décidé autrement. L'incendie criminel de la bergerie le 21 novembre 2015 nous a d'abord choqués puis abattus, mais l'élan de sympathie et le soutien de nombreux amoureux du site relayé par la presse locale ont redonné

un dynamisme inespéré à notre association. Ceci s'est remarqué lors de la corvée d'entretien du 12 mars qui a vu 35 bénévoles œuvrer sur le site. La semaine précédente, les amis de la percée avaient organisé une conférence sur l'histoire de l'Ermitage sur l'initiative de monsieur Mordefroid, directeur du musée lédonien, qui nous a ramené, l'espace d'une soirée, 4 siècles en arrière. Les bénéfices de la soirée étaient reversés intégralement à l'association. Le même jour avait lieu à Mancy une randonnée et un trail organisés par les étudiants du lycée agricole, une partie



de leur bénéfice était également reversée à l'Ermitage. De multiples dons sont arrivés à l'association. Nous remercions l'ensemble des donateurs et les bénévoles qui aident l'association l'Ermitage à poursuivre sa mission de restauration et d'entretien de ce site où chaque personne de bonne volonté peut y trouver le calme et la sérénité. L'enquête de gendarmerie est toujours en cours et le dossier d'assurance arrive à son terme, le permis de construire est déposé et nous attendons l'avis des architectes des Bâtiments de France. Nous gardons l'espoir d'une reconstruction à l'identique.

## **Expositions chez Georges Lambert**



## Quatre femmes inspirées.

Jacqueline Fargeon, Antoinette Mercier, Annie Rey et Josie Verguet, quatre femmes inspirées et industrieuses, ont exposé leurs œuvres dans l'ancien atelier de «Néness» Vernier, au numéro 12 de la Rue Haute, entre le 27 décembre 2015 et le 9 janvier 2016 : tableaux-montages

surréalistes, sacs en patchwork, aquarelles, tapisseries au point compté, autres patchworks et origami (papiers pliés). L'objectif, non mercantile, était de générer une animation au cœur de l'hiver et de provoquer des rencontres. Qui ont eu lieu. La dextérité des artistes qui travaillent avec une très grande précision faisait le lien entre des objets très divers. A cette occasion, un habitant, «nouveau» Conliégeois (notion réservée aux «anciens»), a constaté que «tous les Conliégeois sont des artistes». Remarque pertinente qui sera retenue pour qualifier d'autres expositions de Conliégeois : photographies, peintures, etc... Donc, en quelque sorte, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, cette exposition était, sans le savoir, la première d'une série. Il ne reste qu'à recevoir les candidats qui doivent se présenter à l'adresse sus nommée. Attention, l'examen est difficile!

## La chapelle de Saint-Etienne de Coldres a retrouvé une nouvelle jeunesse

Après de multiples rebondissements, le chantier de rénovation de la chapelle est arrivé à son terme.

En effet à peine les travaux de réfection de la chapelle étaient-ils terminés qu'un épicéa d'une quinzaine de mètres de hauteur tombait sur la toiture entrainant de légers dégâts vite réparés. Pour plus de sécurité les arbres environnants ont été abattus ou élaqués.

Simon Buri, l'architecte en charge du projet précise la nature de ces travaux

qui ont duré 5 mois : «sur cet édifice, on trouve les deux différents types de pose de laves calcaire en provenance de carrières de l'Yonne: celle de la nef effectuée sur de la charpente de chêne dans un assemblage traditionnel ; celle du chœur pratiquée sur une voûte. C'est une équipe de laviers spécialisés qui a fait à la fois la taille de la pierre et la pose. Des outeaux ont été installés sur les toits afin de ventiler les combles».



## Éclairage sur le renouvellement de matériel vétuste

Eclairons

Conliège s'est engagé au côté du SIDEC, à respecter les engagements de la charte « éclairons juste le Jura » pour réduire les impacts de l'éclairage public

sur l'environnement nocturne. Cette politique de développement durable, déjà mise en place par la précédente équipe municipale est poursuivie aujourd'hui. Un éclairage inadapté, c'està-dire, des points lumineux trop nombreux, des ampoules trop puissantes, des luminaires de type boules qui éclairent le sol et le ciel conduit à polluer notre environnement et perturbe la vie des animaux nocturnes.

La première tranche du renouvellement de ce matériel vétuste s'est achevée l'an dernier avec le remplacement de la majorité des coffrets d'éclairage et la mise en place d'horloges astronomiques qui déter-

minent chaque jour de l'année la durée d'éclairage optimale en fonction du coucher et du lever du soleil. Ces horloges permettent de réaliser des écono-

> mies d'énergie substantielles. Dans un deuxième temps elles pourront dans certains quartiers être programmées pour éteindre quelques heures l'éclairage. Plusieurs plages horaires d'extinction sont à l'étude, comme de 1h à 4h du matin. Les routes les plus fréquentées ne sont pas concernées par cette extinction partielle.

> La seconde et dernière tranche per-

mettra de remplacer les luminaires de type boules, par un équipement moins gourmand en électricité, et plus efficace en terme d'éclairage. Les deux derniers coffrets seront également changés.

## p nomsantes, les qui t à polturbe la ellement de ce matéernier avec le rempla juste le Jura mettra mettra un équ

## et aussi ...



Samedi 26 septembre 2015, les bénévoles des communes voisines réunis pour la traditionnelle opération « nettoyage de la Vallière » organisée par l'association Défense Vallée Vallière.



Le Cus'Ter Jura installé dans les locaux de Juratri



La 4G enfin à Conliège! Un réseau internet mobile à très haut débit pour les conliégeois.



Plein de bonnes choses à déguster au marché de Noël du club des jeudis récréatifs



Les travaux d'isolation du préau de l'école sont terminés

## LE SAVIEZ VOUS?

## De nouveaux artisans à Conliège



## Allez pousser la porte de «Musique à lames »!

« Musique à lames », beau nom pour l'échoppe qui a pignon sur la rue Haute au **N**° **35**.

Un jeune couple de passionnés de musique vient d'y ouvrir son atelier, Maël Dahy et Angèle Triard, diplômés de l'ITEMM du Mans, réparateurs d'accordéons depuis 2015. Ils ont joliment aménagé l'espace d'accueil de leur atelier, tout en conservant son caractère ancien. Le visiteur peut pousser la porte sur rendez-vous. **Tél. : 06 32 99 46 16 / 06 01 84 64 48.** 

L'offre de service, sur devis, est large : accueil pour réparations, entretien, accord sur accordéon chromatique, touches de piano et boutons diatoniques, bandonéons, concertina et instruments à anches.

Si vous voulez personnaliser votre instrument de musique, c'est possible aussi, tout comme les modifications d'accord ou les révisions.

Deux ateliers seulement de ce type existent en Franche-Comté.

Mail: musique-a-lames@hotmail.com



## Laissez-vous tomber dans la marmite de « La Perle Rouge»

Mais que se passe t-il derrière la porte du **16 rue Neuve** qui jouxte la pharmacie du village ?

C'est simple, un conseil, allez lire le feuilleton hebdomadaire (le jeudi) sur son site plein d'humour : **bloglaperlerouge.wordpress.com**, de suite vous allez être captivé(e) par le parcours inventif de Marie-Charlotte Chaillon.

Cette jeune femme donne non seulement libre cours à son esprit créatif dans son atelier de « fabrication de bijoux en pâte polymère fimo », mais vous propose de venir y créer vos bijoux. Bonne occasion aussi de découvrir son univers dans une des vieilles maisons de Conliège, pleine d'histoire.

Lors de notre visite, cinq personnes étaient en atelier pour la journée.

Ils ont lieu le samedi. (45 euros, matériel fourni)

Mail: contact.la.perle.rouge@gmail.com



## Un garage qui roule!

Tout va bien pour les deux jeunes garagistes de « TDM Auto », Anthony Peuget (35 ans) et Guillaume Prudhomme (31 ans). Ils ont respectivement vingt et quinze ans d'expérience dans le métier et succèdent depuis septembre 2015, à Claude Cazorla, parti en retraite.

Leurs atouts:

- L'expérience professionnelle, dans diverses concessions lédoniennes.
- Les compétences : avoir été chef d'atelier/ électromécanicien pour l'un, et mécano carrossier pour l'autre.
- Un investissement important, notamment en droits d'exploitation des licences.
- S'être dotés des documents et outils de diagnostics (toutes marques).
- Réparation entretien. L'atelier bénéficie de tous les logiciels requis.
- Les délais de réparation : le garage assure les urgences (possibilité de voiture de courtoisie et de prise à domicile).

Devis gratuits, notamment pour les travaux de carrosserie et vitrage.

Achat et vente de voitures neuves ou d'occasion avec garanties.

Pratique pour ceux qui travaillent : le garage est ouvert également le samedi matin

Garage TDM: au 56 de la rue Basse.

Tél: 03 84 44 85 30/ 06 84 24 51 22 / Mail: tdmauto@orange.fr

## **AGENDA**

### Comité des fêtes

• 11 septembre : fête de Conliège. Rdv 10h30 au Saugeois (concert, repas champêtre et jeux pour petits et grands). Les bénévoles sont les bienvenus.

## Sou des écoles publiques

• 24 septembre : puces aux jouets et vêtements d'enfants.

## **Temps libre**

- Du 26 mai au 2 juin : voyage organisé par le «secteur Rouget de Lisle» au Portugal.
- 20 mai à12h : repas de fin d'année, salle des fêtes.

## Fanfare Conliègeoise :

- 21 mai : concert de printemps à Perrigny (20h30 salle des fêtes).
- 18 juin : «Conliège en musique».
- 11 septembre : concert pour la fête de Conliège.

## **Anciens combattants**

- 30 juin Méchoui : jambon braisé à la ferme de Rosnay (les inscriptions des non adhérents aux repas sont les bienvenues).
- 8 mai : commémoration du souvenir de la victoire de 45 et vente du bleuet de France.
- 11 juillet : commémoration de la rafle du 11 juillet 44 à 18h30.

## Chasse

• 2 juillet : méchoui de la société de chasse de la Lozière.

## Amicale Boules Conliègeoise

- Tous les vendredis à compter du 1<sup>er</sup> avril au Saugeois, à partir de 17h30.
- 26 et 27 mai : championnat départemental «quadrette vétérans».
- 4 juin : Challenge Jean-Pierre Besançon.
- 9 juillet : Challenge Georges et Thierry David «32 doubles».
- 30 juillet : challenge Rigoulet «32 doubles».
- 6 août : méchoui de l'ABC à 12h au Saugeois (20 euros café et vins compris).
- 18 août à 9h : challenge Gérard Marillier (concours vétérans).

### Club VTT

## Conliège/ Bassin de Lons-le-Saunier

- 24 avril à Perrigny : Trophée régional «Jeunes vététistes».
- 19 juin à Lons (Montciel) : Championnat de Franche-Comté Cross-Coutry dès 15 ans.
- 2 juillet à Courbouzon à 21h : Rando de nuit (VTT, Marche, Trail).
- 11 septembre à Lavigny : Les Randos du Plateau (VTT, marche, Cyclo).

## Foot U.S.P.C Perrigny/Conliège

• 5 mai : Challenge Ranzoni, 29ème tournoi.

## Association des bouilleurs de cru

• 23 avril à 10h : assemblée générale à la salle des fêtes.

## Association «Défense de la Vallée de la Vallère»

• 24 septembre à 13h30 : Nettoyage de la Vallière.

## Association de Sauvegarde du Patrimoine de la Vallée de la Vallère

- Poursuite de l'inventaire des tombes protégées (MH) au cimetière de Coldres.
- Concert de musique sacrée par le groupe vocal de la Chartreuse de Bonlieu (église de Revigny).
- 17 et 18 septembre : journées européennes du patrimoine à Conliège ; exposition «le lait, le beurre et le Comté».

## Souvenir français cantonal

- 8 mai : Victoire de 1945 à 10h (Place de la mairie).
- 2 juin : méchoui à la ferme de Rosnay.
- 11 juillet : cérémonie «rafle de Conliège» (18h30).

### Tennis de table

• Dimanche 1<sup>er</sup> mai : traditionnelle brocante au Saugeois.

## Les jeudis récréatifs

• Tous les jeudis après-midi (14h-17h) : activités manuelles, couture, décoration.

## Les Ami(e)s de la Percée Conliègeoise

- 22 mai à midi «Fête des voisins géante» au Saugeois (repas tiré du sac). Au programme : casse-boites, course en sac, tir à la corde, pêche à la ligne pour les enfants, marche matinale, animation musicale.
- 18 septembre : marche annuelle (repas tiré du sac).
- Balades tous les lundis après-midi : départ parking du Châtaignier (13h45) en période hivernale et 14H en période estivale.

## **ETAT CIVIL**

## **MARIAGES**

Gheorge Gabriel GHERGHESCU et Anca Doriana ANTON le 20 décembre 2015

## **NAISSANCES**

Gabriel CORDELLIER, né le 24 juin 2015
Maélys MELET, née le 4 juillet 2015
Liam SAGE, né le 29 septembre 2015
Julia FOURNIER-BLANC, né le 5 décembre 2015
Maëlle RAFFIN, née le 19 février 2016
Gautier FIDON, né le 12 mars 2016
Michaël ADAM, né le 13 mars 2016
Noé DAHY, né le 24 mars 2016

Monsieur Michel GOSSET le 16 juin 2015
Madame Paule PAYSAN, le 16 juillet 2015
Monsieur Maurice GAUTHIER, le 19 juillet 2015
Monsieur Albert HUMBERT, le 20 juillet 2015
Monsieur Roger MONGIN, le 24 juillet 2015
Madame Georgette GAVAND, le 21 septembre 2015
Madame Jeanine BOUILLOD, le 16 mars 2016
Madame Angèle LORIN, le 11 avril 2016
Madame Lucette SECRÉTANT, le 15 avril 2016

## **CONLIEGE PRATIQUE**

## **INFOS PRATIQUES**

Ouverture secrétariat mairie : de 09 H 00 à 12 H 00 les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis

Tél: 03.84.24.13.20

**Ouverture agence postale**: de 08 H 30 à 10 H 30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis

de 09 H 00 à 11 H 00 le samedi

Tél: 03.84.24.31.29 Fermeture le mercredi

Collecte des ordures ménagères : semaine paire : poubelle grise uniquement

semaine impaire : poubelle grise et bleue

Une animation information sur le tri et le compostage sera organisée

à la salle des fêtes le 04 juin 2016 à 10 H 30.

Un composteur sera gagné par tirage au sort parmi les participants.

**Boulangerie**: tél : 03.84.24.28.29 fermeture hebdomadaire le jeudi **Salon de coiffure**: tél : 03.84.24.18.41 fermeture hebdomadaire le lundi

**Restaurant ONZE SEPT**: tél: 03.84.24.43.09

**Pharmacie**: tél: 03.84.24.13.25 fermeture le lundi matin et le samedi après-midi

**Médecin**: Docteur Jean-Marc Arquilliere 03 84 24 13 10

**Cabinet Infirmier**: tél : 06 14 65 74 44

En cas d'urgence : Samu : 15

Police secours: 17 Sapeurs-pompiers: 18

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

### **COVOITURER**

« une autre façon de bouger »

Et si l'on covoiturait pour partager les frais, polluer moins et voyager de manière conviviale? Le covoiturage monte en puissance, attire de plus en plus d'utilisateurs.

La mobilité est un enjeu majeur pour l'attractivité et le développement d'une commune, elle conditionne l'accès aux emplois et aux services, particulièrement en milieu rural où le manque de transports en commun pénalise certaines populations et renforce leur isolement.

La commune de Conliège, en



partenariat avec le Conseil Départemental du Jura, a mis en place une aire de covoiturage située Promenade du Saugeois, matérialisée par deux places de stationnement réservées exclusivement à cette pratique et une signalétique.

Les trajets peuvent être quotidiens (travail), mais aussi occasionnels (sport, marché, spectacles, études).

Nous comptons sur vous pour créer une dynamique autour de cette pratique, la faire vivre et ainsi agir en faveur du développement durable.

**COVOITURER** réduit le coût de possession d'un véhicule.

**COVOITURER** réduit les émissions de gaz à effet de serre. **COVOITURER** est une pratique

**COVOITURER** est une pratique conviviale et solidaire.

**COVOITURER** est un mode de déplacement souple adapté aux besoins de chacun.

Vous souhaitez covoiturer?

RENDEZ VOUS SUR:

Juracovoit.fr

Il est rappelé aux habitants qu'il est nécessaire d'inscrire leur nom sur les boîtes aux lettres!

Les nouveaux arrivants sont invités se rendre en mairie à leur arrivée dans la commune.

Nous rappelons aux habitants
de Conliège que le démarchage
commercial et
frauduleux existe.
Soyez vigilants et ne signez
aucun document
vous engageant.

La commune met à disposition des habitants

3 composteurs pour les déchets végétaux : rue des Ecoles, parking Bolard, parking Saugeois.